



MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Paris, le 17 SEP. 2013

Nos réf : D13003064

Monsieur le Secrétaire général,

Par lettre du 4 juillet 2013, vous m'avez exprimé votre satisfaction quant à l'organisation des assises des ingénieurs. Je vous en remercie et j'ai d'ailleurs transmis cette appréciation aux équipes qui ont mené à bien ce projet.

Par ce même courrier vous appelez mon attention sur la nécessité de mettre en place les chantiers qui ont été annoncés par les ministres au cours de la journée de clôture des assises le 3 juillet dernier.

Je vous confirme évidemment ma volonté de mettre en place ces chantiers le plus rapidement possible, sur la base des premières orientations que François CAZOTTES, directeur des ressources humaines, vous a présentées lors de votre entrevue le 22 août dernier.

Un premier chantier aura essentiellement pour objet une réflexion de type gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), qui doit aboutir à une stratégie permettant de répondre aux besoins techniques de nos administrations, et de préciser les métiers et les compétences attendues des ingénieurs pour y contribuer, à une échéance réaliste d'environ 5 ans. Ce chantier devra associer les directeurs de programme, porteurs des politiques des ministères. Je souhaite que ce chantier assez lourd puisse aboutir à l'été 2014.

Un second chantier portera sur les parcours professionnels et les mobilités, dont les assises ont montré l'importance pour les ingénieurs. Sur les parcours, il doit analyser la situation actuelle, qualifier les inquiétudes et les blocages dont les assises se sont faites l'écho.

En matière de mobilité, il doit faire un diagnostic des difficultés actuelles, en interne, en interministériel, et en essaimage (collectivités, établissements publics notamment). Il doit explorer les différentes voies de simplification et de rapprochement des pratiques pour répondre aux attentes des ingénieurs et aux besoins des employeurs, sans s'interdire de proposer le cas échéant des modifications des textes réglementaires.

Monsieur Laurent JANVIER
Secrétaire général du SNITPECT-FO
11 rue Meslay
75003 PARIS

Un troisième chantier concernera nos écoles d'ingénieurs et nos dispositifs de formation initiale et continue, en mettant en place un réseau des écoles qui favorisera les échanges entre les ingénieurs dès la formation initiale, et recherchant des synergies en matière d'enseignement. En formation continue, je souhaite, comme cela a été souvent évoqué lors des assises, conforter la formation « continuée », et préciser les possibilités de parcours professionnalisant pour accompagner les changements d'orientation. Des propositions devraient pouvoir être faites début 2014, si nous voulons des premières mesures concrètes dès la rentrée prochaine.

Je souhaite que ces trois chantiers puissent rester dans la dynamique des assises, en les inscrivant dans un cadre interministériel avec le MAAF, et en y associant les deux établissements publics IGN et Météo-France, via un comité de suivi. La formule de ce cadre, qui doit concilier à la fois un fonctionnement souple pour ne pas retarder les chantiers, et l'association de nombreux intervenants, doit encore être précisée avec le MAAF. Mais je souhaite également une mobilisation interne forte, pour avancer sur les différents chantiers, mettre en avant les problématiques propres à nos ministères, et les porter dans le cadre de ce comité de suivi.

Enfin, un autre chantier portera sur les évolutions des modalités de gestion et les perspectives de déroulement de carrière. À ce titre, la direction des ressources humaines a d'ores et déjà engagé avec vous un travail sur des propositions qui peuvent trouver une traduction rapide dans la charte ou les textes de gestion des ingénieurs des travaux publics de l'Etat, sans préjuger d'autres mesures qui pourraient apparaître dans le cadre de l'ensemble des chantiers.

En matière statutaire, ces chantiers pourront conduire à formuler des propositions d'évolution, notamment pour permettre les parcours professionnels les plus ouverts possibles et pour répondre aux besoins en recrutements et en compétences. Ils devront me permettre de porter les mesures les plus adaptées auprès de la Fonction publique pour en évaluer la faisabilité, et, le cas échéant, d'argumenter les arbitrages à faire.

Je demande au directeur des ressources humaines, en lien avec les autres directions concernées par l'ensemble de ces chantiers, de vous faire rapidement des propositions concrètes relatives à la gouvernance de leurs travaux, en vous précisant leur portage et les modalités de concertation que nous allons mettre en place.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous,

Le Secrétaire général,

Vincent MAZAURIC